

**COMMUNE DE LAROCHE-PRES-FEYT**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Folio : 2024-037

**Séance du 18 décembre 2024**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
7	7	7

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LAROCHE-PRES-FEYT s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre CHEVALIER.  
La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 11 décembre 2024.

Vote
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

**Présents :** M. BARRIER Pascal – M. CHEVALIER Pierre – Mme GATHIER Nicole - M. MASSIAS Aurélien M. THOMAS Patrice - M. LOURADOUR Vincent – Mme THOMAS Alexandra.

**Absents :** /

**A été nommé secrétaire :** M. Pascal BARRIER

**Objet : OPERATION VOIRIE : RENFORCEMENT VC N° 10 « Trémoulines » et VC N° 16 « Montelbouilloux » – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA D.E.T.R. 2025**

**2024-06-01**

**Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de travaux VOIRIE suivant :**

N° PROJET	AFFAIRES	COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX EN € HT	Divers et imprévus	Frais de mise à disposition du Service E.C.	MONTANT TOTAL OPERATION EN € HT	TVA 20,00%	MONTANT TOTAL OPERATION EN € TTC
10825P01	RENFORCEMENT VC N° 10 "Trémoulines" Longueur : 348,00 ml (Enrobé à chaud)	26 976,00	539,52	1 375,78	28 891,30	5 778,26	34 669,56
10825P01	RENFORCEMENT VC N° 16 "Montelbouilloux" SECTION 1 : Longueur : 130,00 ml (Enrobé à chaud)	9 227,00	184,54	470,58	9 882,12	1 976,42	11 858,54
<b>MONTANT TOTAL PROJET VOIRIE 2025</b>		<b>36 203,00</b>	<b>724,06</b>	<b>1 846,35</b>	<b>38 773,41</b>	<b>7 754,68</b>	<b>46 528,09</b>

Le coût du projet (Etudes + travaux) s'élève à la somme de **38 773.41 € HT soit 46 528.09 € TTC**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

-  D'approuver ce projet,
-  De solliciter l'octroi d'une subvention au titre de la DETR – Programmation 2025

Date de transmission de l'acte: 20/12/2024  
Date de reception de l'AR: 20/12/2024  
019-211910807-20240601-DE  
A G E D I

Après délibération, le conseil municipal :

- ✓ Approuve le projet de travaux VOIRIE : RENFORCEMENT VC N°10 « Trémoulines » et RENFORCEMENT VC N° 16 « Montelbouilloux »  
Pour un montant de 38 773.41 € HT soit 46 528.09 € TTC
- ✓ Demande à Monsieur le Préfet de la CORREZE l'octroi d'une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR),  
Le financement est arrêté comme suit :

<b>COUT OPERATION – EN € HT :</b>	<b>38 773.41 €</b>
<b>ETAT : D.E.T.R. 2025 – VOIRIE (45.00%)</b>	<b>17 448.03 €</b>
<b>AUTRE(s) AIDE(s) PUBLIQUE(s)</b>	<b>0.00 €</b>
<b>TOTAL AIDES PUBLIQUES SOLLICITEES</b>	<b>17 448.03 €</b>
<b>A LA CHARGE DE LA COMMUNE (55.00%)</b>	<b>21 325.38 €</b>

- ✓ Autorise Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

*Le Conseil municipal approuve l'échéancier joint et précise que les travaux concernant cette opération seront exécutés dans le délai de validité de l'arrêté de subvention au titre de la DETR.*

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,  
  
Pierre CHEVALIER

Date de transmission de l'acte: 20/12/2024

Date de reception de l'AR: 20/12/2024

019-211910807-20240601-DE

AGEDI